



MARQUE NATIONALE DE CONFORMITE AUX NORMES

LICENCE N° 536 / 2021

L'INNORPI atteste par la présente licence que la société :

AFROCHIM

Avenu Habib Bourguiba N°8 Rue ibn Abi Dhief Saint Gobin -2014 Ben Arous

**est titulaire de l'autorisation d'apposition de la Marque Nationale
de conformité aux normes tunisiennes pour son produit :**

MORTIER-COLLE AMELIOREE

NT 21.142

CERAMIX 200W (C2TE) / CERAMIX 400W (C2TES1) / CERAMIX 600W (C2TES1)

- Normes tunisiennes de référence : **NT 21.142 Eqv. EN 12004**
- Référentiel de Certification de Conformité : **Colle à Carrelage « B10 »**
- Cette licence est valable **du 26/11/2021 au 25/11/2022**

Cette licence est octroyée en application de la Loi n° 2009-38 du 30 juin 2009, relative au système national de normalisation, et au décret gouvernemental n°2017-1251 du 7 novembre 2017 relatif au système de certification de conformité.

Sous-direction de la Certification


Mourad LIHIQUI



Le Directeur Général


Riadh SOUSSI

Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle

Rue de l'Assistance N°8 - BP 57 - Cité El Khadra - 1003 Tunis - TUNISIE

Tél. : 216 71 806 758 - Téléfax : 216 71 807 071

Site web : www.innorpi.tn - Email : innorpi.cert@planet.tn